

# **RGPD CODE2UTF('8211',0) CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DES TRAITEMENTS DE DONNÉES DE SANTÉ**

**CODE STAGE : P-CSTDS**

## **OBJECTIFS**

Comprendre les exigences concernant les traitements de données de santé

Acquérir les compétences juridiques, organisationnelles et techniques nécessaires pour mettre en conformité les traitements de données de santé

Connaître les bonnes pratiques

## **DURÉE**

1 jour

## **PUBLIC**

DPO du secteur de la santé et toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles de santé au sein de son organisation (établissements de santé, hébergeurs de données de santé, professions paramédicales, assurances)

## **PRÉ-REQUIS**

Avoir une bonne connaissance du RGPD de la loi Informatique et Libertés modifiée

## **PROGRAMME**

### **DÉFINITIONS, CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS**

Introduction et rappel historique

Le RGPD vision synthétique

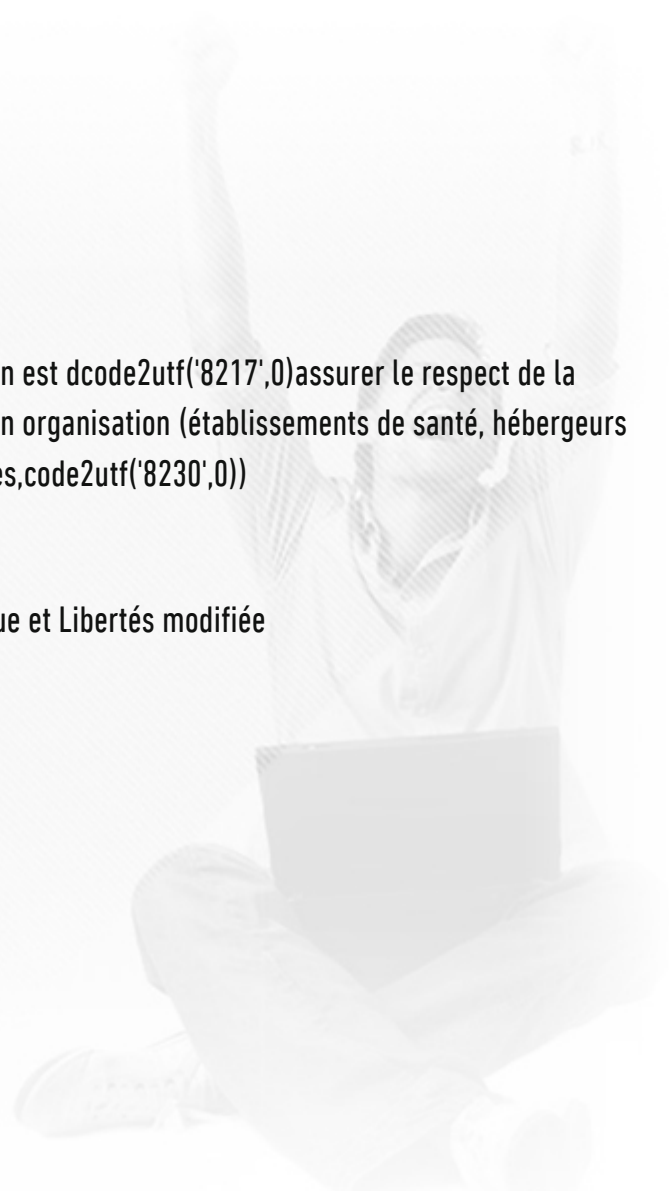
Définitions dans le domaine de la santé

Les formalités

Les AIPD

Le registre

Synthèse



## LA GOUVERNANCE

Le DPO / DPD

L'organisation l'articulation avec les autres acteurs

Les référentiels

La sous-traitance et les agréments HDS

## LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Introduction code2utf('8211',0) Les principes fondamentaux précisés dans les textes

Le principe de licéité et de loyauté des traitements / consentement

Le principe de finalité

Le principe de pertinence et d'adéquation des données à la finalité poursuivie

Le principe de conservation limitée des données

Le principe de sécurité et de confidentialité des données

L'AIPD

Les droits des personnes

## LES EXIGENCES RELATIVES À L'ENCADREMENT DES TRAITEMENTS AYANT POUR OBJET LA RECHERCHE, L'ÉTUDE OU L'ÉVALUATION

Principes et définitions

Le régime de formalités préalables applicables aux traitements ayant pour objet la recherche, l'étude ou l'évaluation

Le dossier à présenter à la CNIL

Les conditions de mise en oeuvre des traitements de recherche, étude ou évaluation

Les méthodologies de référence : MR-001, MR-002, MR-003, MR-004, MR-005 et MR-006

Les droits des personnes qui participent à une recherche ou une évaluation

Les dérogations

